

- Faculté de droit
- Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26
  - CH-2000 Neuchâtel

# Rapport annuel 2021

---

## ***Institut de droit de la santé, Neuchâtel***

**Avril 2022**

Direction de l'IDS

## **A. Introduction**

Comme en 2020, l'année 2021 a été marquée par la pandémie du COVID-19, perpétuant le ralentissement général des activités (mandats, conférences, etc.). Grâce à l'adaptation des moyens et des modalités, les enseignements, parmi lesquels ceux de la formation continue en droit de la santé, ont pu être dispensés. Tant les anciens directeurs que les nouvelles directrices ont été interpellés à diverses reprises dans le cadre de groupes de travail et de réflexions menées pour lutter contre la pandémie. Le travail au sein de l'Institut de droit de la santé (IDS) a été réorganisé pour répondre aux règles de télétravail édictées par la Confédération.

Malgré ces divers aléas, l'année 2021 s'est bien déroulée. L'IDS a pu maintenir un volume satisfaisant d'activités (recherche, enseignements, contribution à des manifestations scientifiques, publication, mandat).

L'IDS a connu un grand changement avec le départ à la retraite d'Olivier Guillod fin juillet. Une nouvelle direction collégiale a été nommée et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> août 2021. Elle est composée de Sabrina Burgat (professeure ordinaire à 50% droit des familles et droit privé de la santé), Sandra Hotz (professeure ordinaire à 50% droit civil et droit de la santé), Mélanie Levy (professeure assistante avec pré-titularisation conditionnelle à 75% droit public de la santé et Anne-Sylvie Dupont (professeure ordinaire à 50% droit de la sécurité sociale).

Le présent rapport annuel présente de manière succincte quelques questions administratives liées aux ressources humaines et budgétaires (ci-dessous B) puis passe en revue les principales activités menées par toute l'équipe (ci-dessous C).

## **B. Aspects administratifs**

### **1. Conseil de l'IDS**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et pour une période de quatre ans, le Conseil de l'IDS, nommé par le Conseil de Faculté de la faculté de droit, est composé des personnes suivantes :

- EVELYNE CLERC, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, qui assure la présidence,
- GAÏA BARAZZETTI, responsable de recherche à l'Université de Lausanne,
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique à l'IDS,
- PHILIPPE BAUER, avocat et Conseiller aux Etats,
- OLIVIER HARI, professeur et doyen de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel,

- FÉLIX KESSLER, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel et vice-recteur,
- JOACHIM MARTI, professeur d'économie de la santé à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne,
- WILLIAM PRALONG, professeur honoraire à l'EPFL,
- ADRIANO PREVITALI, professeur à la Faculté de droit à l'Université de Fribourg.

Le Conseil de l'IDS s'est réuni une première fois le 27 mai 2021 en semi-présentiel, les membres qui le souhaitaient ayant la possibilité d'y prendre part grâce à l'interface Webex. Il a approuvé les comptes et le rapport 2020. Les professeures nommées en remplacement de Dominique Sprumont et Olivier Guillod se sont présentées individuellement et ont fait part de leur souhait de diriger l'IDS de manière collégiale. Une directive interne de fonctionnement a été élaborée. Elle a été acceptée sous réserve de quelques modifications et clarifications. Les membres du Conseil ont également validé un nouveau règlement, adapté à la suite du départ d'Olivier Guillod et du retrait de la direction de Dominique Sprumont.

La seconde séance s'est également déroulée en format hybride le 23 novembre 2021. Outre l'adoption du budget 2022, les discussions ont essentiellement porté sur la directive relative à l'organisation de la direction collégiale qui a été acceptée sous réserve de quelques adaptations.

## **2. Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS**

La direction de l'IDS a été assurée par Olivier Guillod jusqu'au 31 juillet 2021, puis par Sabrina Burgat, Anne-Sylvie Dupont, Sandra Hotz et Mélanie Levy.

Les mutations suivantes sont intervenues parmi les collaboratrices et collaborateurs de l'IDS durant l'année 2021 :

- MÉLANIE LEVY, chercheuse FNS qui a débuté son projet Eccellenza à distance, a finalement pu intégrer les locaux de l'IDS,
- SABRINA BURGAT a pris ses fonctions de professeure ordinaire à 50% le 1<sup>er</sup> février pour la chaire de droit civil et de droit de la santé,
- SANDRA HOTZ nous a rejoint le 1<sup>er</sup> février en tant que professeure ordinaire à 50% pour la chaire de droit civil et de droit de la santé,
- RAPHAËLE RASINA, appelée à remplir d'autres fonctions au sein de la Faculté des lettres, est partie à fin février,
- CATHERINE FELLRATH a pris ses fonctions de coordinatrices du CAS/DAS/MAS en droit de la santé à 40% le 1<sup>er</sup> mars,
- AUDE GUILLOT a été engagée en tant que doctorante FNS à 70% pour le projet Eccellenza le 1<sup>er</sup> mars et comme assistante à 25% pour les chaires des professeures Burgat et Hotz le 1<sup>er</sup> mai,

- FÉLIX DELERM a été engagé comme doctorant FNS à 70% pour le projet Eccellenza et comme assistant à 25% pour la chaire de droit de la santé de Mélanie Levy le 1<sup>er</sup> mars,
- ALICE BRYK a été engagée le 1<sup>er</sup> juillet en tant qu'assistante FNS pour le projet Eccellenza à 70%,
- ANNIE VOLET a été engagée en tant que collaboratrice scientifique à 50% pour la formation en ligne TRREE gérée par Dominique Sprumont du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre,
- DYLAN HOFMANN a été engagé en tant que doctorant FNS à 70% pour le projet Eccellenza le 1<sup>er</sup> septembre,
- ANNA GALMICHE a débuté comme assistante-doctorante à 75% pour la chaire de droit de la santé de Mélanie Levy le 1<sup>er</sup> octobre,
- CATHERINE PETRUZZI a été engagée comme collaboratrice administrative à 40% pour suppléer l'absence pour cause de maladie de Dominique Mengisen. Elle gère la migration du site Internet ainsi que l'arborescence des dossiers informatiques.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les personnes suivantes (par ordre alphabétique) composent donc l'IDS :

- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (mandats CLASS, 50%, et autres, 30%),
- ALICE BRYK, doctorante FNS (70%),
- SABRINA BURGAT, professeure ordinaire (50%), en droit civil et droit de la santé, co-directrice,
- RACHEL CHRISTINAT, chargée d'enseignement dans le MAS en droit de la santé et la formation continue destinée aux médecins souhaitant pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins,
- FÉLIX DELERM, assistant-doctorant (70% FNS, 25% enseignement),
- ALEXANDRE DOSCH, doctorant FNS (projet Sinergia, 70%),
- ANNE-SYLVIE DUPONT, professeure ordinaire (50%) de droit des assurances sociales (rattachée à la fois à l'IDS et au Centre d'étude des relations de travail [CERT]) co-directrice (assure la présidence de la direction collégiale d'août 2021 à juillet 2022),
- CATHERINE FELLRATH, coordinatrice du MAS en droit de la santé (50%),
- ANNA GALMICHE, assistante-doctorante (75% M. Levy),
- AUDE GUILLOT, doctorante FNS (70% Eccellenza) et assistante (25% S. Burgat et S. Hotz),
- DYLAN HOFMANN, doctorant FNS (70% Eccellenza),
- SANDRA HOTZ, professeure ordinaire (50%) en droit civil et droit de la santé, co-directrice,
- MÉLANIE LEVY, chercheuse FNS Eccellenza (25%) professeure avec pré-titularisation (75%) en droit de la santé publique, co-directrice,
- GÉRALDINE MARKS, collaboratrice scientifique (projet Sinergia, 40%),
- DOMINIQUE MENGISEN, collaboratrice administrative (80%),
- RUTH-ESTHER N'GORAN, coordinatrice école doctorale CUSO SMS (10%),
- CATHERINE PETRUZZI, collaboratrice administrative (40%),
- ASTRID PILLOTIN, assistante doctorante (75% Sabrina Burgat et Sandra Hotz et 20% D. Kraus, [PI]<sup>2</sup>),

- JÉRÔME SAINT-PHOR, assistant-doctorant (100% Sabrina Burgat et Sandra Hotz),
- SAMUEL SANDOZ, collaborateur scientifique (mandat CLASS, 80%),
- ALINE SIGRIST, collaboratrice scientifique TRREE (50%),
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur titulaire, TRREE et Synergia,
- VLADISLAVA TALANOVA, assistante-doctorante (100% D. Sprumont ; poste financé par le canton de Vaud).

## **C. Activités durant l'année 2021**

### **1. Participation à des réseaux universitaires**

L'IDS se trouve impliqué dans de nombreux réseaux universitaires et professionnels aux niveaux suisse et international. Ce *networking* contribue beaucoup à son rayonnement dans la mesure où non seulement il permet de faire connaître ses activités et ses domaines de compétence, mais il représente aussi des occasions d'apprendre les derniers développements et les nouveaux enjeux qui surgissent en droit de la santé.

Ces réseaux sont activés dans différentes activités scientifiques de l'IDS. Au niveau suisse, il s'agit de : la formation continue de l'IDS (MAS/DAS/CAS) qu'il est possible de combiner avec des formations offertes par les Universités de Lausanne et Genève ainsi que l'Institut de recherches économiques IRENE de la faculté des sciences économiques de l'université de Neuchâtel ;

- le projet de recherche Sinergia sur la santé personnalisée, qui regroupe des forces interdisciplinaires en provenance de toutes les Universités romandes ;
- le Programme doctoral « Santé, médecine et société » auquel participent des collègues de plusieurs Universités suisses venant de plusieurs disciplines ;
- l'édition de la seule revue spécialisée en droit de la santé en Suisse, la Revue Suisse de Droit de la Santé, réalisée en collaboration avec des collègues de plusieurs Universités suisses, notamment de Zurich ;
- le mandat d'assurer le secrétariat exécutif de la Conférence latine de l'action sociale et de la santé (CLASS) qui regroupe les conseillères-ers d'Etat ou ministres de la santé de tous les cantons (partiellement) latins, y compris Berne.

Au niveau international, les activités suivantes sont, parmi d'autres, menées grâce au réseau développé avec des partenaires de plusieurs pays :

- les recherches en épidémiologie légale, menées en collaboration avec des collègues notamment des Etats-Unis et soutenues à la fois par l'OMS et l'OFSP ;

- le séminaire doctoral international en droit de la santé, organisé avec l'Université de Paris, l'Université de Louvain, l'Université McGill et l'Université de Montréal ;
- le projet TRREE (Training and Resources in Research Ethics Evaluation) qui implique la participation de 16 pays en Afrique, Amérique et Europe ;
- le Master bilingue en droit comparé de la santé offert conjointement avec King's College à Londres et l'Université de Paris.

Il convient de souligner à cet égard la reconnaissance croissante, par les professions soignantes et par les spécialistes des autres disciplines de la santé publique, du rôle que le droit peut jouer pour aider à affronter les grands défis contemporains des soins et de la santé publique. La pandémie de COVID-19 a rappelé, s'il était nécessaire, que le droit est une discipline incontournable de la lutte contre les épidémies. La participation active de l'IDS à la SSPH+ (dont Olivier Guillod est, jusqu'à sa retraite, membre du Conseil de fondation ; et depuis celle Mélanie Levy et Sandra Hotz (dès mai 2022) sont membres du Conseil de fondation) constitue ainsi un enjeu très important pour l'avenir de l'IDS.

## **2. Enseignements en droit de la santé**

L'IDS a toujours été très actif dans l'enseignement, que ce soit dans les programmes de *bachelor* et *master* des Hautes Ecoles, dans la formation doctorale ou dans la formation continue.

### **2.1 Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel**

Ainsi, les enseignements réguliers suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel dans le domaine du droit de la santé par les enseignant-e-s rattaché-e-s à l'IDS ou collaborant avec lui, durant les semestres de printemps et d'automne 2021 :

- Organisation et financement des soins de santé, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; *master*) ;
- Droit pharmaceutique et des autres produits de santé, par Rachel Christinat (2h/semestre ; *master*) ;
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; *master*) ;
- Droit médical, par Olivier Guillod (4h/semestre ; *master*) ;
- Droit de la santé publique, par Géraldine Marks en remplacement de Dominique Sprumont (4h/semestre ; *master*) ;
- Séminaire thématique sur le harcèlement psychologique/mobbing en droit social par Anne-Sylvie Dupont (avec Jean-Philippe Dunand ; *master*) ;
- Séminaire thématique « familles et violence » (avec Pascal Mahon ; *master*)
- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; *bachelor*)

3<sup>e</sup> année) ;

- Droit des assurances sociales approfondi, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; *master*) ;
- Droit des brevets, biotechnologie et sciences de la vie, par Daniel Kraus (1h/semestre ; *master*).

Les différents cours susmentionnés proposés dans la filière de master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, qui reste unique en Suisse. Les cours, dont plusieurs n'ont pas d'équivalent dans les autres Universités suisses, attirent des étudiant-e-s venant d'autres Universités helvétiques ou étrangères, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

## **2.2 Cours donnés dans d'autres Hautes Ecoles**

Divers cours dans le domaine du droit de la santé ont en outre été dispensés par des personnes rattachées à l'IDS dans le cadre de programmes de *bachelor*, de *master* ou de formation continue d'une Haute Ecole suisse :

- un cours d'introduction au droit et à l'éthique (3h/semestre) dans le cadre des master en Sciences et Technologies et en Bioingénierie et Biotechnologie à l'EPFL, par Géraldine Marks ;
- un cours de droit de la santé (24 heures) dans le CAS en gouvernance des systèmes de santé, Unisanté, par Sabrina Burgat ;
- un cours d'introduction au droit de la santé publique dans le cadre de la SSPH+ par Mélanie Levy ;
- un cours ponctuel sur les droits des patient-e-s dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Neuchâtel, par Nathalie Brunner ;
- un cours ponctuel consacré aux droits des patient-e-s dans le DAS en droit et gestion d'institutions de soins de la Faculté de sciences économiques de l'UNINE, par Nathalie Brunner.

## **2.3 Formation doctorale**

L'IDS avait lancé en 2012 un séminaire doctoral international en droit de la santé avec l'Institut Droit et Santé de l'Université de Paris V Descartes. Le séminaire a ensuite été étendu aux Universités de Louvain, de Montréal, de McGill et des Universités romandes. Il est organisé par tournus en Suisse, en France, en Belgique et au Canada. Le séminaire permet à une bonne vingtaine de doctorant-e-s en droit de la santé de ces quatre pays francophones d'approfondir des thématiques grâce aux apports du droit comparé, d'échanger avec des pairs venant d'autres pays et de construire un réseau universitaire

international. Tout comme en 2020, le séminaire a malheureusement dû être annulé en raison de la pandémie.

Depuis 2018, l'IDS organise un programme doctoral intitulé « Santé, médecine et société » (SMS : <https://www.unine.ch/ids/programme-doctoral>) sous la direction de Dominique Sprumont. Il permet aux participant-e-s d'élargir leurs compétences de recherche et d'intégrer d'autres perspectives et approches, dans une dynamique interdisciplinaire et interprofessionnelle, d'apporter une contribution originale dans leur champ disciplinaire et, plus largement, dans celui des connaissances en santé publique et en médecine. Ce programme est ouvert aussi bien aux doctorant-e-s rattaché-e-s aux sciences sociales qu'aux doctorant-e-s en médecine ou dans d'autres professions de la santé. Le séminaire introductif 2021 s'est déroulé les 29 et 30 septembre et les 1<sup>er</sup> et 15 octobre. Onze doctorant-e-s ont participé activement aux cours dispensés par des professeur-e-s des universités de Neuchâtel, Genève et Lausanne ainsi que par des professeur-e-s du CHUV. Le séminaire thématique « Gender Studies » s'est tenu les 11 et 12 novembre et rassemblait huit participant-e-s. Un programme et un budget doivent être établis et présentés au rectorat qui, d'ores et déjà, assure le financement à 10% d'un poste de coordinatrice-teur et un budget de l'ordre de CHF 20'000.- pour les indemnisations et frais en 2022.

## 2.4 Formation continue

Le programme de formation continue de l'IDS en droit de la santé est désormais bien connu en Suisse romande. Il s'est poursuivi en 2021, selon une organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- soit une formation de 15 crédits ECTS consacrée à une thématique (Droits des patients et santé publique ; Assurances sociales, travail et santé ; Recherche, innovation et protection des données) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un *Certificate of Advanced Studies* (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;
- soit deux programmes de CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Diploma of Advanced Studies* (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- soit l'ensemble des trois CAS thématiques offerts par l'IDS (ou deux des trois CAS de l'IDS, complétés par un CAS de l'Université de Lausanne ou de Genève) et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Master of Advanced Studies* (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé.

Les premier-ère-s participant-e-s au DAS en droit de la santé et management d'une institution de soins, ont débuté leur cursus soit à l'IRENE (sciences économiques), soit à l'IDS. Deux candidats ont terminé les cours et planchent sur leur mémoire.

Le CAS « Droit des assurances sociales, travail et santé » (responsable scientifique : Anne-



Sylvie Dupont) s'est déroulé de mars 2021 à janvier 2022. Grâce au format hybride, nous avons connu un record d'inscriptions (28). Nous avons également accueilli quatre auditrice-teur-s. Outre des expert-e-s reconnu-e-s et des professeur-e-s de notre Université (notamment Anne-Sylvie Dupont, Pascal Mahon et Jean-Philippe Dunand), deux membres de l'IDS (Nathalie Brunner et Rachel Christinat) ont dispensé des enseignements dans ce CAS. Les évaluations des cours de la part des participant-e-s sont dans l'ensemble très positives, malgré le chamboulement des modalités d'enseignement. Elles permettent d'ajuster le contenu des modules d'enseignement pour tenir compte au mieux des besoins exprimés par les divers milieux professionnels.

Par manque de disponibilité, Dominique Sprumont a renoncé à maintenir le CAS qu'il gérait jusqu'à présent. Sandra Hotz a pris la relève et s'est attelée, avec la coordinatrice du MAS, à une réorganisation complète du CAS qui débutera en mars 2022 et qui traitera des défis juridiques de la santé publique. Tous les modules ont été revus et des spécialistes des matières trouvés pour l'enseignement. Dans les grandes lignes, après une introduction au droit de la santé et à la recherche juridique, un cadre général sera posé. Les sujets traités sont, dans l'ordre des modules : maladies transmissibles, promotion de la santé, prévention, santé personnalisée / mesures de prévention et de lutte contre les épidémies et pandémies / qualité et sécurité des soins / sécurité des produits de santé / recherche avec l'être humain, *benefice sharing*, *big data* / Opportunités et risque des nouvelles technologies dans le domaine de la santé.

La formation continue destinée aux médecins « Conformer sa pratique aux exigences légales », en partenariat avec la Société neuchâteloise de médecine et le Service de la santé publique élaborée par Anne-Sylvie Dupont et Rachel Christinat, s'est déroulée les 27 et 28 août 2021 et a réuni quatorze participant-e-s.

## **2.5 Autres cours**

Nathalie Brunner a dispensé à plusieurs reprises un cours sur différents problèmes de droit de la santé dans le cadre de la formation initiale pour les infirmières et infirmiers indépendant-e-s organisée par l'ASI-Curacasa.

## **3. Organisation de manifestations scientifiques**

En raison de la pandémie de COVID-19, le séminaire doctoral en droit comparé de la santé, prévu à Montréal en mai 2020, repoussé en 2021, a été annulé.

La 27<sup>e</sup> Journée de droit de la santé était consacrée au droit de la santé à l'épreuve de la pandémie et s'est déroulée le 31 août en mode hybride (en présentiel et par webex). Après un historique de 30 ans de droit de la santé animé par Olivier Guillod et Dominique Sprumont, la matinée a été consacrée à un aperçu droit de la santé et COVID en Nouvelle-Zélande, par

John Dawson, professeur à l'université d'Otago à Dunedin, en France, par Pierre-Henri Bréchat, médecin spécialiste en santé publique de l'université de Paris, en Belgique, par Geneviève Schamps, professeure à l'université de Louvain, en Italie, par Cristian Crocetta, professeur à l'IUSVE à Venise et au Canada, par Lara Houry, professeure à l'université McGill de Montréal et Catherine Régis, professeure à l'université de Montréal. L'après-midi, les nouvelles codirectrices se sont succédé et ont traité de la télémédecine, par Sabrina Burgat, les leçons de la crise sanitaire pour l'organisation et le financement des soins en Suisse, par Anne-Sylvie Dupont, le droit, Covid et concept de vulnérabilité, par Sandra Hotz et l'énigme de la vaccination en Suisse entre panacée, fédéralisme et scepticisme par Mélanie Levy. La manifestation s'est terminée par une remise symbolique des clés de l'IDS de la direction sortante à la nouvelle direction.

Sous l'impulsion des nouvelles directrices, un programme appelé Midi Santé, destiné en principe aux doctorant-e-s et chercheuses-chercheurs de l'IDS, a débuté fin septembre. Chaque trois semaines une personne différente présente un sujet qui est ensuite débattu par l'ensemble des participant-e-s. En 2021, les présentations ont porté sur la difficulté de délimitation de la thématique de thèse – l'exemple de la sécurité des patients et des CIRCS, par Jérôme Saint-Phor le 28 septembre ; la fin des négociations de l'accord cadre et l'impact en droit de la santé : exemple des dispositifs médicaux, par Astrid Pilottin le 19 octobre ; les classifications et qualification juridique : nudges et systématicités du droit, par Aude Guillot le 9 novembre, et l'accès aux médicaments : 22 ans et toujours pas de dents, par Daniel Kraus le 30 novembre. En raison de la pandémie et du retour au télétravail obligatoire, la séance du 21 décembre a été annulée.

Le 26 novembre, Géraldine Marks a organisé une conférence sur la santé personnalisée et la lutte contre les inégalités en santé dans le cadre du projet FNS Sinergia. Alexandre Dosch a ouvert les présentations en traitant des perspectives sur la santé personnalisée et la médecine personnalisée. Il a été suivi par Emmanuelle Rial-Sebbag et Vladislava Talanova qui ont parlé de la gouvernance des données et des échantillons : le cas des biobanques. L'intervention de Idris Guessous et Géraldine Marks portait sur l'identification des vulnérabilités : regards croisés sur les outils de la santé publique et du droit. La matinée s'est terminée sur la protection des données par Cécile Kerboas et Jean-Pierre Hubaux. L'après-midi, Joachim Marti et Adriano Previtali ont abordé les coûts, le financement et les assurances sociales. Yannis Papadaniel a clos le séminaire en traitant de la participation de la population au processus. Cette journée, destinée à un cercle restreint de personnes, a réuni 33 participant-e-s.

#### **4. Publications de l'Institut**

La Revue suisse de droit de la santé / *Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht* (RSDS), éditée par l'IDS et soutenue par un comité éditorial rassemblant des collègues d'autres Universités romandes et alémaniques, en particulier Thomas Gächter de Zurich, a paru sous forme de deux numéros spéciaux, les 1<sup>er</sup> février et 30 août, de la *Jusletter*

hebdomadaire électronique de *Weblaw*, qui compte plus de 15'000 abonné-e-s. Pour chaque numéro spécial en droit de la santé, l'ensemble des membres de l'IDS collaborent pour réaliser une chronique recensant tous les développements législatifs, jurisprudentiels et doctrinaux en droit de la santé du semestre écoulé.

Les contributions de fond rédigées pour les deux numéros spéciaux ainsi que quelques autres contributions sur des problématiques de droit de la santé sont rassemblées dans le volume 22 de la Revue suisse de droit de la santé, publié sous forme imprimée au printemps 2021.

En raison de problèmes éditoriaux, les Actes de la 26<sup>e</sup> Journée de droit de la santé qui s'est tenue en septembre 2019 ne sont parus qu'en 2021 chez Weblaw à Berne.

## **5. Publications des membres de l'IDS**

Durant l'année 2021, les membres de l'IDS (par ordre alphabétique) ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n'est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l'exclusion d'autres domaines) :

### ***Nathalie Brunner***

Quelques considérations en lien avec les soins apportés au système pileux, *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), *Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod*, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 501-514.

### ***Sabrina Burgat***

Droit de la santé : quelques développements récents, *in* : Olivier Guillod, Rachel Christinat (éds), *L'expertise médicale*, Berne 2021, p. 5-53.

L'égalité, c'est bon pour la santé, *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), *Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod*, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 515-544 (avec Fanny Matthey).

### ***Rachel Christinat***

Préface et L'expertise médicale en procédures, *in* : Olivier Guillod, Rachel Christinat (éds), *L'expertise médicales, actes de la 26<sup>e</sup> journée de droit de la santé*, Berne 2021, p. 1-3 et 55-89.

Pratiquer la médecine : un chemin de croix ? *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), *Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod*, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 305-324 (avec Anne-Sylvie Dupont).

### **Alexandre Dosch**

Santé personnalisée : définition, caractéristiques et perspectives pour le futur, *in* : Revue Médicale Suisse 17/2021, p. 654-657 (avec Géraldine Marks et Dominique Sprumont).

### **Anne-Sylvie Dupont**

Les expertises dans les assurances sociales, en particulier dans l'assurance-invalidité, *in* : Olivier Guillod, Rachel Christinat (éds), L'expertise médicales, actes de la 26<sup>e</sup> Journée de droit de la santé, Berne 2021, p. 117-147.

Pratiquer la médecine : un chemin de croix ? *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 305-324, (avec Rachel Christinat).

### **Olivier Guillod**

Expertise et secret médical, *in* : Olivier Guillod, Rachel Christinat (éds), L'expertise médicales, actes de la 26<sup>e</sup> journée de droit de la santé, Berne 2021, p. 91-116.

### **Sandra Hotz**

Placement de l'enfant en institution fermée : les conditions sont-elles clairement définies dans la loi ? analyse de l'arrêt du TF 5A\_295/2021, *in* : Newsletter DroitMatrimonial.ch, juin 2021 (avec Jérôme St. Phor).

Partizipationsrecht im Schweizerischen Kindesschutzsystem - reloaded, Zeitschrift für Kindes- und Erwachsenenschutzrecht ZKE 1/2021, 1-30 (avec Christina Weber-Khan, Philippe Jaffé).

### **Mélanie Levy**

Please rate your patient experience! Critical thoughts on emerging online hospital ratings in Swiss healthcare, *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 345-364.

### **Astrid Pilottin**

Droit de la santé, *in* : Le droit pour le praticien 2020/2021, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 119-137 (avec Olivier Guillod).

### **Jérôme Saint-Phor**

Comment lier déclaration des erreurs et respect de la confidentialité, *in* : H+ Hospital Forum, Competence 6/2021, p. 10 ss (avec Sabrina Burgat).

Placement de l'enfant en institution fermée : les conditions sont-elles clairement définies dans la loi ? analyse de l'arrêt du TF 5A\_295/2021, *in* : Newsletter DroitMatrimonial.ch, juin 2021 (avec Sandra Hotz).

Qualité des soins, droit et stratégies, *in* : Jusletter du 30 août 2021.

Le droit aux soins de qualité : définition à la lumière du droit international et des théories conceptuelles, *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), *Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod*, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 451 ss.

### **Dominique Sprumont**

La recherche sans consentement : l'exceptionnelle exception, *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), *Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod*, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 235-255 (avec Vladislava Talanova).

### **Vladislava Talanova**

La recherche sans consentement : l'exceptionnelle exception, *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), *Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod*, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 235-255 (avec Dominique Sprumont).

## **6. Recherches**

### **6.1 Projets de recherche de l'IDS**

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et en Chine et poursuit sa progression. Depuis 2017, TRREE prélève un émolument CHF 50.00 pour le téléchargement du certificat pour le module GCP (*Good Clinical Practice*), uniquement pour les personnes des pays à revenus élevés selon la Banque mondiale. Les ressources financières ainsi obtenues permettent de couvrir non seulement les frais de maintenance du site mais aussi de sa mise à jour et de son développement. Le projet TRREE a en outre obtenu en 2021 un financement de 17 mois du Conseil des organisations internationales des sciences médicales pour élaborer des directives « *Guidelines on the Principles of Good Governance for Research Institutions* ».

Le projet de recherche Sinergia du FNS sur la santé personnalisée, piloté par le Prof. Panese de l'Université de Lausanne et commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'est poursuivi en 2021. Le volet juridique est réalisé par Géraldine Marks et Alexandre Dosch sous la direction de Dominique Sprumont. Le projet durera jusqu'en décembre 2022.

Mélanie Levy a commencé son projet de recherche intitulé « *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* », pour lequel elle a obtenu un subsidio Eccellenza du FNS. Elle a constitué une équipe de recherche forte de quatre doctorant-e-s qui explorera plusieurs facettes de la problématique générale de l'influence que le droit peut avoir sur la prévention des maladies non transmissibles, compte tenu notamment de l'importance des comportements individuels dans les causes de ces

maladies.

Mélanie Levy est rapporteuse suisse pour le projet *Lex-Atlas : Covid-19* projet de recherche mondial cartographiant les réponses juridiques au Covid-19.

## 6.2 Thèses de doctorat

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2021 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeur-e-s rattaché-e-s à l'IDS :

- LAURA AMEY, *La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- ALICE BRYK SILVEIRA, *Involving risk creators? A legal analysis of public-private partnerships as a response to tackle non-communicable diseases*. Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* (directrice de thèse : Mélanie Levy)
- FÉLIX DELERM, *Par-delà la tradition libérale : Développer la responsabilité sociale dans la lutte contre les maladies non-transmissibles*. Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* (directrice de thèse : Mélanie Levy)
- ALEXANDRE DOSCH, *Le statut du corps humain et des parties détachées dans le cadre de la santé personnalisée* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- JEAN-FRANÇOIS DUMOULIN, *Le traitement sous contrainte* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- ANNA GALMICHE, *L'accroissement des inégalités de santé par les risques environnementaux, quelle prise en charge par le droit de la santé publique ?* (directrice de thèse : Mélanie Levy)
- AUDE GUILLOT, *L'architecture des Healthy Nudges: Quels enjeux juridiques ?* La thèse s'inscrit dans le cadre du projet FNS Eccellenza *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* (directrice de thèse : Mélanie Levy)
- NOÉMIE HELLE, *La loi sur la procréation médicalement assistée, un combat d'arrière-garde ?* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- DYLAN HOFMANN, *Incitations sanitaires par l'assurance-maladie à des fins de promotion de la santé publique*. La thèse s'inscrit dans le cadre du Projet FNS Eccellenza *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* (directrice de thèse : Mélanie Levy)
- NATACHA JOSET, *Le devoir d'information en santé publique* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)

- RUTH-ESTHER N'GORAN, *Les médecines traditionnelles et les médecines complémentaires en droit suisse, français et ivoirien* (directrice et directeur de thèse : Anne-Sylvie Dupont et Olivier Guillod)
- ASTRID PILOTTIN, *La certification des dispositifs médicaux avec un regard sur les logiciels médicaux* (directeur de thèse : Daniel Kraus)
- GUILLAUME RODUIT, *Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche des êtres humains* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- JÉRÔME SAINT-PHOR, *Le système de déclaration des incidents médicaux : analyse sous l'angle de la sécurité des patients, du secret médical et de la responsabilité médicale* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- SONGÜL YAVAVLI, *Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Etude de droit international et de droit comparé* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- VLADISLAVA TALANOVA, *La gouvernance des biobanques destinées à la recherche* (directeur de thèse : Dominique Sprumont).

### **6.3 Mémoires de master**

En 2021, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été rédigés par des étudiant-e-s de master sous la direction de membres de l'IDS et soutenus avec succès, notamment les suivants :

#### **Sous la direction d'Olivier Guillod**

- AUDREY BOURQUIN, *L'état civil des personnes trans\**
- AURORA CICCOLINI, *Le suicide assisté : son étendue et ses limites en droit suisse et italien*
- MANON NELLEN, *Le secret professionnel et les motifs de levée du secret professionnel en vertu de l'article 321 du Code pénal*
- ELENA DUBOSSON, *La responsabilité civile médicale*
- GRÉGOIRE SCHWEIZER, *L'assistance au décès*
- MÉLANIE GENOUD, *Réponse fédérale à la COVID-19 : Présentation de la Loi fédérale sur les épidémies et exposé des mesures des autorités fédérales*

#### **Sous la direction de Dominique Sprumont**

- MALIKA LANGUETIN, *Le médecin face à la pandémie de coronavirus au regard du droit*

#### **Sous la direction d'Anne-Sylvie Dupont**

- CHAVELY ZGRAGGEN DIAZ, *Les mesures d'ordre professionnel dans le cadre de l'assurance-invalidité*

- JEANNE CUDRE-MAUROUX, Aperçu des effets de la Covid-19 sur les assurances sociales, essentiellement l'APG et l'AC

#### **Sous la direction de Sabrina Burgat**

- ALINE WIDMER, Transformation numérique et protection des données en matière de santé

## **7. Conférences en droit de la santé**

La pandémie a marqué un sérieux coup d'arrêt dans l'organisation de conférences, colloques et autres rencontres scientifiques. C'est pourquoi la présente rubrique est peu fournie cette année encore.

#### **Sabrina Burgat**

Configurations familiales et formes de parentalités actuelles : quel impact sur le cadre du travail du-de la psychologue, Université de Lausanne et FARP, 5 mars 2021.

La responsabilité civile et l'intelligence artificielle, séminaire du GRERCA 2021, Lyon, avec rédaction d'un rapport suisse « Intelligence artificielle et santé » à paraître en 2022 (avec Astrid Pillotin).

#### **Alexandre Dosch**

Perspectives sur la médecine personnalisée et la santé personnalisée, Conférence sur « La santé personnalisée et la lutte contre les inégalités en santé, projet FNS DoPHis, Neuchâtel, 26 novembre 2021.

#### **Anne-Sylvie Dupont**

La reconnaissance juridique des proches aidants en Suisse, journée de la CIPA, 1<sup>er</sup> juin 2021.

Les droits de la personne atteinte dans sa santé psychique à l'égard de l'AI, CORAASP, Neuchâtel, le 7 octobre 2021.

L'approche helvétique de la santé et la protection légale de la santé au travail, Université de Genève, le 12 novembre 2021.

*Weiterentwicklung der IV : was bringt sie wem ?* 5<sup>e</sup> Journée bâloise de droit des assurances sociales, Université de Bâle, le 3 décembre 2021.

#### **Sandra Hotz**

Que(e)r in der Arbeitswelt, Geschlechtsbezogene Diskriminierungen, Jahrestagung des Schweizerischen Gewerkschaftsbundes (SBG), Berne, 25 novembre 2021.

Protection de la vulnérabilité des enfants face au Covid-19, Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne, 23 novembre 2021.



Le droit aux origines : du domaine de l'adoption à celui de la PMA : Histoire, enjeux et controverse, table ronde, CHUV/Unil, 3 juin 2021.

Les défis du consentement, Conférence sur les violences obstétricales, HUG, Université de Genève, 14 octobre 2021.

### **Mélanie Levy**

*The Swiss vaccination enigma: between pancea, federalism and scepticism*, séminaire par vision conférence à l'université McGill, Montréal, Canada.

Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la pandémie Covid-19, série de colloques sur la thématique de l'épidémiologie légale, Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne.

*The Swiss vaccination conundrum between federalism and skepticism*, Covid-19 and the public Health Conference, Université de Berne, Suisse.

*Surrogacy and parenthood: a European saga*, meeting annuel de l'US Law and Society Association, Chicago, USA.

*Health-tracking technologies: from the quantified self to a public health tool?*, SSPH+ et ETH Zurich, lecture Series 2021 « This Is Public Health ».

*Revelations on health and human rights in Covid-19 times, Long Covid: International Law Human Rights and the Enduring Challenges of Covid-19*, Université de Tel Aviv International.

### **Géraldine Marks**

Une approche d'épidémiologie légale de la santé personnalisée, colloque DESS Epidémiologie légale, vol 5 Unisanté, Lausanne.

Valoriser les données légales pour la promotion de la santé sexuelle et la lutte contre les infections sexuellement transmissibles, colloque DESS, Epidémiologie légale, vol 2, Unisanté Lausanne.

Accès et partage des données sociales et de santé pour la recherche sur les inégalités de santé. Une approche d'épidémiologie légale en Allemagne, Finlande, France et en Suisse, conférence La santé personnalisée et la lutte contre les inégalités en santé, projet FNS Sinergia DoPHiS, Université de Neuchâtel, 26 novembre 2021.

## **8. Mandats**

Durant l'année 2021, l'Institut de droit de la santé a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales

(CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS ; santé publique, assurances sociales, action sociale) (Olivier Guillod puis Sabrina Burgat, Nathalie Brunner, Samuel Sandoz et Dominique Mengisen) ;

- avis de droit portant sur des questions juridiques relatives à l'impact du dossier électronique du patient sur le devoir de diligence du médecin, CARA (Nathalie Brunner, Olivier Guillod).

## **9. Autres activités des membres du corps professoral de l'IDS (sélection)**

### ***Sabrina Burgat***

Membre du Conseil de santé – Commission consultative du Conseil d'Etat

Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre Neuchâtelois de psychiatrie

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

### ***Anne-Sylvie Dupont***

Conseil scientifique ProRaris

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

### ***Sandra Hotz***

Présidente de la commission d'éthique de l'Université de Neuchâtel

Vice-Présidente de l'Autorité de Conciliation en matière de la santé (AMCS), Neuchâtel

Membre du groupe de travail interdisciplinaire sur le TDAH et enfants de l'OFS (Office Fédéral de la Santé

Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Collaboratrice scientifique du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) (avec Université de Genève)

Chargée d'enseignement de « Gender Law », Faculté de Droit, Université de Bâle

**Mélanie Levy**

Membre du Ethikgremium für Organspende und Transplantation de Swisstransplant

Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+

Membre du *Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus*

Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé / *Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht*

**Olivier Guillod**

Membre individuel de l'Académie suisse des sciences médicales

Membre du Conseil de fondation de la *Swiss School of Public Health+*

Membre du Conseil de santé (organe consultatif du Conseil d'Etat neuchâtelois)

Membre du Conseil d'administration de *Swissmedic*

Membre du *Ethikgremium für Organspende und Transplantation de Swisstransplant*

Membre de l'*American Society of Law, Medicine and Ethics*

Membre de l'Association française de droit de la santé

Membre du Comité de rédaction de la Revue médicale suisse

Membre du Comité international de rédaction du Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie (Paris)

**Dominique Sprumont**

Président de la commission cantonale vaudoise d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains

Vice-président du Conseil d'administration du Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)

Membre de la Commission fédérale pour les questions liées à l'addiction

Membre du Comité exécutif du Council for International Organizations of Medical Sciences (CIOMS)

Membre du comité de rédaction de la « Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht »

Membre du comité de rédaction de la « Revue médicale suisse »

Membre fondateur du *European Network of Research Ethics Committees (EUREC)*,  
[www.eurecnet.org](http://www.eurecnet.org)

Expert (*Ethical Review Panel*) dans le cadre du 7<sup>e</sup> programme cadre de la Commission européenne (DG Research)

Membre fondateur de l'« *European Association of Health Lawyers* »

## **Varia**

Plusieurs articles de presse consacrés à des thématiques de santé et citant l'IDS ou l'un-e de ses membres sont parus dans Planète santé, Arc info, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ Watson, média Keystone. Les membres de la direction de l'IDS ont également participé à quelques émissions de télévision, romande ou locale ainsi qu'à l'émission de radio de la RTS la première « On en parle ».

Neuchâtel, avril 2022